

La Sécurité sociale n'est pas un héritage figé, mais une promesse renouvelée chaque jour
– surtout quand elle s'incarne dans l'action collective.

En 2025, le Conseil, composé à parts égales de **représentants des assurés et des employeurs**, a plus que jamais joué son rôle de garant du **paritarisme**, ce socle unique qui fait la force de notre système. Ensemble, nous avons veillé à ce que chaque décision serve **l'équilibre entre solidarité et responsabilité**, au bénéfice de toutes et tous.

Cette année a été marquée par un symbole fort : **les 80 ans de la Sécurité sociale**. Un anniversaire qui nous a rappelé les valeurs fondatrices de 1945 – **universalité, équité, prévention** – et leur actualité brûlante. À cette occasion, j'ai eu l'honneur d'être aux côtés de la Direction de notre Caisse lors du **point presse sur la lutte contre la fraude**, où nous avons présenté de bons résultats. Ces chiffres ne sont pas qu'une performance financière : ils témoignent de notre **devoir de protéger les ressources de la solidarité**, avec rigueur et transparence.

Notre engagement territorial s'est aussi illustré au **Salon des Maires**, où nous avons promu nos **offres d'accompagnement sur mesure**. Parce que les besoins diffèrent d'un territoire à l'autre, nous pouvons **adapter nos réponses**, en lien étroit avec les élus locaux. Une démarche qui s'inscrit dans la continuité de notre travail sur le **règlement intérieur de l'action sanitaire et sociale**, révisé en 2025 pour mieux répondre aux réalités sociales actuelles.

Derrière ces avancées, il y a **l'intelligence collective** de notre Conseil. Que ce soit pour valider des projets innovants (comme le déploiement de **Mon Espace Santé ou l'appli carte vitale**), ou pour accompagner les évolutions internes, chaque administrateur a apporté sa pierre à l'édifice.

Je tiens à saluer particulièrement celles et ceux qui quittent le Conseil en 2026 : votre **engagement désintéressé** a été précieux pour maintenir notre cap – **une protection sociale exigeante, humaine et ancrée dans son temps**.

En 2026, nous poursuivrons sur cette voie, avec deux priorités :

- **Renforcer l'accès aux droits** pour les publics fragiles, en lien avec les acteurs locaux.
- **Accélérer la transition écologique** de notre organisme, parce que la santé de la planète et celle des assurés sont indissociables.

Cette année a confirmé que notre CPAM est **solide, inventive et résolument tournée vers l'avenir**. Mais surtout, qu'elle reste fidèle à l'esprit de 1945 : **un système vivant, porté par celles et ceux qui le font exister au quotidien**.

« Le paritarisme n'est pas un principe abstrait – c'est la preuve que quand employeurs et assurés dialoguent, la Sécurité sociale gagne en force et en légitimité. »

Pascal DIGNAC,

Président du Conseil de la CPAM de Tarn-et-Garonne